INFORMATION IMPORTANTE POUR VOTRE ENTREPRISE

Objet : **À votre tour de miser vert - Les entreprises, moteurs d'économie collective.**

Madame, Monsieur,

À compter du 1er janvier 2026, les frais des matières résiduelles seront désormais facturés par la MRC de La Vallée-de-l'Or et n'apparaîtront plus sur votre compte de taxes municipales.

Ce passage à une nouvelle méthode signifie que :

- Les coûts liés à la gestion des déchets ne figureront plus sur le compte de taxes municipales;
- Chaque entreprise recevra une facture mensuelle directement de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) pour ses matières résiduelles.

Pourquoi ce changement?

Chaque tonne de matières enfouies engendre des frais pour la MRCVO. Ces coûts sont ensuite répartis collectivement à l'ensemble des contribuables. Réduire l'enfouissement est un geste environnemental, mais c'est également une mesure essentielle pour diminuer la facture collective et assurer une saine gestion des finances publiques.

Le saviez-vous? La MRCVO se classe au 7e rang[1] parmi les MRC les moins performantes du Québec, en raison d'une forte proportion de matières récupérables et organiques qui aboutissent encore au lieu d'enfouissement technique (LET). L'urgence d'agir collectivement s'impose! Au tour des entreprises de contribuer à l'effort collectif. Le secteur commercial et industriel représente à lui seul 57 % des matières enfouies.

1. *Selon les statistiques du MELCCFP pour l'année 2023.*

C'est pourquoi la MRCVO lance sa campagne :
À votre tour de miser vert - Les entreprises, moteurs d'économie collective.

Comment ça fonctionne? C'est très simple.
Seul le bac et/ou conteneur vert (déchets) entraînera des frais d'enfouissement.

Un accompagnement pour vous aider.

La MRCVO mettra à la disposition des entreprises :

- Une trousse pratique avec des outils de tri clairs et simples;
- Un accompagnement personnalisé en entreprise pour vous aider à mettre en place de bonnes pratiques rapidement et efficacement au besoin.

De petits gestes quotidiens suffisent pour réduire considérablement vos déchets et votre facture. Ensemble, nous pouvons alléger le poids de l'enfouissement et bâtir une économie locale plus responsable.

Pour en savoir plus :
Visitez la section dédiée aux entreprises sur notre site Internet.
mrcvo.qc.ca

En misant sur la récupération et le compostage, vous investissez directement dans la réduction de vos coûts, tout en jouant un rôle clé dans la préservation de notre environnement et dans l'économie collective de notre région.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La direction générale,
MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO)

info-ici@mrcvo.qc.ca
LIGNE INFO-ICI 819 825-7733 #290